



FFvolley
Comité Gironde



RAPPORT D'ACTIVITÉ
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE ORDINAIRE
28 juin 2024

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Début de l'AG Départementale à 19h00
- Ouverture de la salle à 18h pour les vérifications d'usage

(Vérification comptable des clubs et vérification des représentants des clubs).

PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES CLUBS DE GIRONDE (présentiel ou par mandat)

ORDRE DU JOUR :

- Discours du Président du CDVB33,
- Approbation du PV de l'AGE 2022
- Approbation des tarifs 2023/2024
- Présentation des candidatures aux commissions vacantes et / ou besoin de bénévoles
 - 🌀 Commission Jeunes : renfort de bénévoles
 - 🌀 Commission Seniors : commission vacante / ou renfort de bénévole(s)
 - 🌀 Beach : commission vacante
 - 🌀 Développement & Affinitaire : commission vacante
 - 🌀 Technique et développement: commission vacante
 - 🌀 Discipline : commission vacante
 - 🌀 Communication : commission vacante
 - 🌀 Médical : commission vacante
- proposition d'intégrer le bureau directeur :
 - 🌀 besoin d'un Secrétaire Général(e)

SOMMAIRE :

- Nombre de voix P1
- Compte-rendu du PV AG 2022 P2
- Rapport Moral P5
- Etat général de licences P6
- Bilan financier envoyé par mail
- Prévisionnel envoyé par mail
- Tarifs des licences (envoyés par mail) P9
- Autres tarifs envoyés par mail et présentés en AG
- Comptes-rendus des commissions P11
 - 🌀 Sportive Senior
 - 🌀 Sportive Jeunes
 - 🌀 Développement / Affinitaire
 - 🌀 Technique et Formation du jeune joueur
 - 🌀 Arbitrage
 - 🌀 Loisirs
 - 🌀 Discipline

Rappel des statuts :

- 🌀 Art. 6.1.1 : seuls les représentants des GSA et GDS régulièrement affiliés à la FFVB, à la LRVB et au CDVB dont ils dépendent, peuvent disposer du droit de vote et prendre part aux délibérations
- 🌀 Art. 6.2 : Le nombre de voix dont dispose chaque GSA du CDVB est déterminé selon le barème fédéral en vigueur, le jour de l'Assemblée Générale Départementale, qui s'applique aux seules licences FFVB

ART. 6.4.1 : La moitié des GSA regroupant au moins la moitié du nombre des voix dont pourrait disposer l'Assemblée Générale doit être présente ou représentée, sinon une nouvelle AG sera organisée ultérieurement. Les pouvoirs par procuration ne peuvent représenter plus de 50% des licenciés du CDVB. Le vote par correspondance n'est pas admis.

NOMBRE DE VOIX



Nombre de voix par club - Saison 2023/2024
14/06/2024 16:34:21

Gironde

Entité	LIC.23/24	BV.2023	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix		
0330000 CLUB LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE VOLLEY-BA	200		193	1	6	1		
0330008 AS MARTIGNAS	31				31	3		
0330009 LA COCARDE	27				27	2		
0330011 VOLLEY LOISIR GIRONDE	193		49		144	8		
0330014 J.S.A. BORDEAUX	331	3	42	2	287	11		
0330015 BLAYE VOLLEY-BALL	75				75	5		
0330022 ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES	161				161	9		
0330023 AS. V.B. NORD BASSIN	88			1	87	5		
0330024 A.S. SPATIALE AQUITAINE	41				41	3		
0330025 UNION SALLES MIOS VOLLEY-BALL	59				59	4		
0330026 PATRONAGE LAIQUE DE GRADIGNAN	42				42	3		
0330027 AVIA CLUB VOLLEY-BALL	38				38	3		
0330028 BORDEAUX MAYOTTE 101	14				14	2		
0330029 UGS BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY								
0330031 AS LACANAU SECTION VB	14				14	2		
0330033 BORDEAUX BEACH CHILLERS	183	133	3	9	171	9		
0330036 BEACH ET VOLLEY AUDENGEAIS	42		8	1	33	3		
0330037 L'EN'VOLLEY RECLAISE	62			4	58	4		
0330038 ARCA BEACH VOLLEY	7	3			7	1		
0334980 UNION SPORTIVE TALENCAISE	375	10			375	13		
0335197 SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	256	4	2		254	11		
0336361 AV GARDE J D ARC CAUDERAN	367		60		307	12		
0336786 AS ST MEDARD EN JALLES	203	21			203	10		
0336884 GRADIGNAN VOLLEY CLUB	119				119	7		
0337145 ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL	314	13	3	1	310	12		
0337242 ASS SPORT AMBARESIENNE	236		64		172	9		
0337990 AS PREP OLYMPIQUE DU MIDI	51				51	4		
0337991 VOLLEY SUD BASSIN D'ARCACHON	177				177	9		
0338192 ASSOCIATION SPORTIVE LIBOURNE	48				48	3		
0338605 CLUB MUNICIPAL FLOIRAC	237		1	1	235	10		
0338606 VOLLEY BALL CLUB LE HAILLAN	186	10			186	9		
0338871 ENT. SPORTIVE BLANQUEFORTAISE	158			1	157	9		
0338918 EYSINES VOLLEY-BALL	90				90	6		
TOTAL GENERAL		Nb GSA: 33	4425	197	425	21	3979	202

**PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DÉPARTEMENTALE**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VOLLEY
BALL DE GIRONDE**

23 JUIN 2023

QUORUM :

Ouverture des portes à 18h00.

Le club de Salles/ Mios est l'hôte de l'Assemblée Générale Départementale (AGD).

Compte-tenu de la circulation dense, plusieurs clubs préviennent de leur retard.

Quorum atteint à 19h35 avec 19 clubs présents ou représentés sur 31 ; soit 133 voix / 193.

Clubs en présentiel (Président ou licenciés du club avec mandat) : AGJA, Blanquefort, Bruges, Eysines, Beach et Volley Audengeois (nouveau club affilié), Le Haillan, VSBA, VLG, Eysines, CM Floirac, Salles/Mios, Sa Mérignac, Martignas.

Clubs représentés par autres GSA avec mandat : Club Ligue Nouvelle Aquitaine, Ambarès, Bordeaux Mayotte, Gradignan, AVB Nord Bassin, St Médard en Jalles.

Clubs absents et non représentés : Lacanau, Libourne, L'En Volley Réolaise (nouveau club affilié), PL Gradignan, St Jean d'Illac, La Cocarde, Talence, ASPOM, AS Spatiale, AVIA, Blaye, Bordeaux Beach Chillers.

Tour de table pour la présentation des participants.

Laurent Delavault animera la séance et Olivia Botte, salariée administrative du CDVB33 sera en charge de comptabiliser les votes et de noter les propos de l'assemblée présente.

Les votes ont été proposé à bulletin secret, avec présentation des enveloppes. Proposition rejetée à l'unanimité. Les votes sont donc faits à main levée.

Discours de Laurent Delavault, Président. La 1^{ère} partie du discours rédigée par l'intelligence artificielle Chatgpt résume une saison idéalement positive. Le bilan réel est plus nuancé, bien que globalement positif, notamment par un nouveau record de licenciés pour le département de la Gironde, avec une « explosion » pour la catégorie M18. Le revers de ce point positif est la difficulté des clubs à pouvoir accueillir toutes les demandes et de devoir de plus en plus recourir à des sélections, laissant peu de place pour la découverte de la discipline aux débutants dans la pratique.

Un rappel à l'ordre à la discipline a également fait l'objet du discours, en particulier concernant le comportement indélicat de quelques joueurs et notamment dans la pratique loisir. Le Président incite les clubs à noter

toutes formes d'incivilité dans la case remarque des feuilles de match pour ne laisser passer aucun comportement inapproprié lors des rencontres sportives.

ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS ET SOUMIS AU VOTE :

- **Le rapport moral** (lu en ouverture de l'assemblée générale par le Président du CDVB33).

- **Résultat du vote : adopté à l'unanimité, soit 133 voix**

- **Le PV de l'AG 2022** : diffusé avec le rapport d'activité 2023

- **Résultat du vote : adopté à l'unanimité, soit 133 voix**

- **Le compte de résultat et prévisionnel** : diffusé avec le rapport d'activité 2023

- **Résultat du vote : adopté à l'unanimité, soit 133 voix**

- **Présentation des nouveaux tarifs** : diffusés avec le rapport d'activité 2023.

Les tarifs en proposés sont contestés.

Modifications apportées sur les tarifs engagements M9 à M15 :

Tarifs proposés avant AG : 60€ / pour la 1ère équipe et demi-tarif à partir de la 2ème équipe. Demi-tarif l'engagement en 2ème phase pour toutes les équipes M9 à M15

Tarifs proposés pendant l'AG : 30€ pour la 1ère équipe et 20€ à partir de la 2ème équipe. 20€ l'engagement sur la 2ème phase pour toute les équipes M9 à M15.

- **Résultat du vote : adopté à l'unanimité, soit 133 voix**

Échange entre clubs, sur le rapport moral et les différentes commissions.

1. Le constat de tous les clubs :

- o Les refus quasi équivalents aux adhésions acceptées
- o Incapacité à accueillir toutes les demandes d'adhésion ou de devoir recourir à des sélections en interne. Ceci engendre incompréhension des demandeur ou adhérents et provoque de plus en plus d'agressions verbales.
- o Le manque de gymnases dans chaque commune, pour avoir suffisamment de créneaux, pour proposer des entraînements de niveau de qualité. Une solution serait de pouvoir accéder aux gymnases scolaires, ce qui à ce jour est impossible d'obtenir auprès des collectivités. Le virage vers la location de salle privée se profile, avec de facto, une augmentation des cotisations, ce que la plupart des clubs ne pourraient pas supporter ;
- o Le manque d'entraîneurs qualifiés, au minimum du DRE1 CAVB ;
- o Formule de report de match avec 30/06 de la saison en cours, par défaut est approuvée.
- o Demande de la formule sportive pour la saison à venir au moment de l'AG. Réponse négative du Président, la sportive d'établit en fonction du nombre d'équipes engagées ; soit au plus tard début septembre.

2. Le constat pour le CDVB33 :

- o Aucun club en défaut de paiement de leurs factures avant l'AG ;
- o Baisse des subventions ANS : enveloppe de 10000€ non attribués à la ligue pour répartition sur les comités et clubs, car le taux de licences évènementielles n'est pas suffisant. Peu de clubs font les demandes de subvention ;
- o Exercice 2022 en déficit de 3000€. Prévisionnel 2023 prévu en positif ;

- o Augmentation d'un euro pour toutes les licences et ajustement des tarifs engagements jeunes ; augmentation de la gratification des arbitres.
- o Remise en vigueur des amendes pour défaut de saisie de score et défaut de feuille de match pour le championnat seniors ;
- o Augmentation de la gratification des intervenants aux sélections départementales
- o Manque de gabarit pour les joueurs et joueuses des sélections. Constaté encore cette année sur les phases finales des minivolleyades et le tournoi de Hyères ; Cependant, l'équipe 1 masculine M11 sur le podium à Hyères.
- o La nouvelle dotation textile des sélections départementales sera la « grosse » dépenses pour la saison 2022/2023 et 2023/2024 ;
- o L'impact financier pour l'organisation des stages des sélections départementales, qui peuvent être de moins en moins accueillis par les clubs, fautes de créneaux disponible. Ceci implique de plus en plus de location de salles privées (au SUAPS de Pessac, par exemple) ;
- o Continuité des opérations Smatchy sur le temps pédagogique dans des écoles élémentaires, notamment à Lormont ;
- o Pratique outdoor : principalement promotion de la pratique avec le dispositif CAP33 ; seuls 3 tournois sont financés : Lacanau, Montalivet et Andernos. Intervention dans la formation des ETAPS (animateur).
- o Formation des entraîneurs : 10 candidats au module 2 du DRE2. L'obtention de ce module permet d'encadrer le jeune public et donne l'accès à la formation régionale du DRE1 ;
- o Formation arbitres : de plus en plus de volontaires. Allister George responsable de la commission, a délégué Laurence Grimonet à la formation marqueur / arbitre. Il veut axer la valorisation de la formation par plus de supervision de jeunes diplômés par des arbitres d'expérience. Il invitera aussi les entraîneurs et présidents de club à participer aux supervisions pour aguerrir leurs connaissances techniques et règles du jeu.
- o Compét'lib : saison satisfaisante. Seul bémol : le manquement à la bienséance de quelques licenciés. Il n'est pas exclu que des sanctions soient mises en vigueur dans le règlement, la saison prochaine. Les finales ont pu bénéficier d'un arbitrage garanti par les arbitres en formation. Les responsables de la commission compét'lib remercient chaleureusement la commission arbitrage.
 - o La mise en péril de l'organisation du championnat « jeunes » faute de bénévoles à la sportive. **La saison 2022.2023 a été gérée par Stéphane Bonnin pour TOUTES LES CATÉGORIES**, épaulé par Corinne Cardassay, agent technique du CDVB33. **Il est urgent que des personnes s'impliquent à la commission « jeunes » au risque de ne pas avoir de championnat pour le jeu en 2x2 et 4x4.**
 - o Le CDVB33 recrute 2 services civiques pour la saison 2023/2024. Le recrutement d'un(e) alternant (e) en communication est également à l'étude.

Aucune candidature pour intégrer une commission (gestion ou renfort) ;

Clôture de l'Assemblée Générale Départementale à 22h30

Le Président du CDVB33
Laurent Delavault.



RAPPORT MORAL

Cette saison pourrait rester dans les mémoires comme la saison de tous les records.

En effet, le nombre de pratiquants n'a jamais été aussi grand (plus de 4000), mais ce résultat masque une forte baisse dans les petites catégories (M11 et M9)

Le nombre d'équipes que ce soit en jeune, en compétition ou en loisirs a aussi atteint des records.

Les résultats sportifs sont aussi excellents et nous aurions pu avoir la saison prochaine une équipe en pro en garçon et une en fille., mais les premiers retours des instances de contrôle indiquent des rétrogradations ou des interdictions de montée.

Les équipes au niveau national se maintiennent et une accède à l'élite.

Pour le niveau régional, nous constatons des montés, des maintiens mais aussi des descentes.

En jeune, les résultats sont globalement bons.

Enfin le regain d'engouement pour les tournois de fin d'année est une preuve supplémentaire de la vivacité de notre sport.

Les résultats financiers sont aussi corrects du fait du nombre soutenu de licenciés et malgré une baisse des subventions qui devrait toutefois s'amplifier la saison prochaine.

Le comité a cette année décidé d'accueillir deux nouvelles personnes (1 service civique et 1 alternante en communication). Cette expérience sera renouvelée la saison prochaine. Cela a permis d'aider nos deux permanents.

Je remercie l'ensemble des clubs pour le travail effectué pour la fidélisation des licenciés dans un contexte où le nombre de salles et de créneaux reste constant.

Avant de conclure, je souhaite une nouvelle fois attirer l'attention sur la fragilité du comité au niveau des membres. J'invite tous ceux qui hésitent encore à venir nous rejoindre même sans prendre en charge une commission dans un premier temps.

ÉTAT GÉNÉRAL DES LICENCES 2023/2024

Accès limité : Gironde							
Statistiques des Licences 2023/2024							
Nombre de Clubs							
	Nationaux	Régionaux	Autres Clubs	TOTAL CLUBS	EVE	FFVB	Non validés
Clubs Homologués cette saison	6	6	21	33			
Répartition Assurance							
			Refus Option	Option de Base	Option A	Option B	
Assurance GENERALI - Garantie Accident Corporel			1 831	2 112	32	55	
Nombre de Licences							
	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	EVE>Cr M.	EVE>Cr F.	EVE>Cr Tot.	
Licence Compétition VOLLEY-BALL	856	1 117	1 973	6	7	13	
Licence Compétition BEACH VOLLEY	130	67	197	1	1	2	
Licence Compétition PARA-VOLLEY SOURDS							
Licence Compétition PARA-VOLLEY ASSIS	9	10	19				
Licence COMPETLIB	825	360	1 185	4	1	5	
Licence Encadrement ARBITRE	52	37	89	1		1	
Licence Encadrement EDUCATEUR SPORTIF	147	57	204		1	1	
Licence Encadrement SOIGNANT	5	3	8				
Licence Encadrement DIRIGEANT	75	56	131				
Licence Encadrement PASS BENEVOLE	2	4	6				
Licence VOLLEY POUR TOUS	119	102	221	4	1	5	
Licence TEMPORAIRE							
Licence EVENEMENTIELLE	283	136	419				
TOTAL DES LICENCES	2 503	1 949	4 452	16	11	27	

RÉPARTITION DES LICENCES



Gironde

Répartition des Licences - Saison 2023/2024

18/06/2024 10:48:31

Entité	SenM	M21M	M18M	M15M	M13M	M11M	M9M	M7M	SenF	M21F	M18F	M15F	M13F	M11F	M9F	M7F	T.MAS	T.FEM	TOTAL
033 Gironde																			
> Total	1536	211	317	152	104	80	52	51	838	157	424	280	122	68	33	27	2503	1949	4 452

TAUX DE RENOUVELLEMENT 2023/2024



Gironde

Répartition des Licences - Saison 2023/2024

18/06/2024 10:48:31

Entité	SenM	M21M	M18M	M15M	M13M	M11M	M9M	M7M	SenF	M21F	M18F	M15F	M13F	M11F	M9F	M7F	T.MAS	T.FEM	TOTAL	
033 Gironde																				
> Total	1536	211	317	152	104	80	52	51	838	157	424	280	122	68	33	27	2503	1949	4 452	

TARIFS DES LICENCES 2024/2025

Les tarifs des licences ont été augmentés d'1€ pour la saison 2023/2024. Il y aura de nouveau une augmentation d'1€ par licence pour la saison 2024/2025.

Les engagements et autres tarifs subiront une augmentation de 5%. Documents joints par mails.

TARIF LICENCES 2023 / 2024		
LICENCES COMPÉTITION VOLLEY BALL		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPTION ASS
M7	10,00 €	0,58 €
M9	15,00 €	0,58 €
M11	15,00 €	0,58 €
M13	18,00 €	0,58 €
M15	18,00 €	0,58 €
M18	21,00 €	0,58 €
M21	21,00 €	0,58 €
SENIORS	25,00 €	0,58 €
MASTERS	25,00 €	0,58 €
LICENCE PRO	0,00 €	0,58 €
LICENCES COMPÉTITION BEACH VOLLEY		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPTION ASS
BEACH SENIOR	13,00 €	0,58 €
BEACH M20	13,00 €	0,58 €
BEACH M18	13,00 €	0,58 €
BEACH M15	8,00 €	0,58 €
BEACH M13	8,00 €	0,58 €
BEACH M11	8,00 €	0,58 €
LICENCE PARA VOLLEY / SOURD / ASSIS		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPTION ASS
SENIORS > M40		0,58 €
M18 / M21		0,58 €
M7 / M15		0,58 €
PASS PARA VOLLEY		0,58 €
LICENCES HORS QUALIFICATION		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPTION ASS
COMPET LIB > À M18	16,00 €	0,58 €
PASSERELLE AFFINAITAIRE / COMPETLIB		0,58 €
AUTRES LICENCES		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPT° ASS
PASSAGE TOUTES CAT VB VERS TOUTES CAT BEACH DANS AUTRE CLUB	% du tarif selon catégorie	0,58 €

LICENCE SUPP ENTRE LICENCE VOLLEY / COMPET LIB / BEACH		0,58 €
DIRIGEANT (LICENCIÉ MAJEUR)	10,00 €	0,58 €
SOIGNANT	10,00 €	0,58 €
ARBITRE (à partir de M18)	10,00 €	0,58 €
ÉDUCATEUR (à partir de M18)	10,00 €	0,58 €
ÉDUCATEUR PRO (licencié majeur)		0,58 €
JEUNE ARBITRE (M9 à M15)		0,58 €
PASS BÉNÉVOLE	0,00 €	0,58 €
VOLLEY POUR TOUS(>m18)	0,00 €	0,58 €
VOLLEY POUR TOUS BEACH(>m18)	0,00 €	0,58 €
ÉVÈNEMENTIELLE	0,00 €	0,00 €
DOUBLE SURCLASSEMENT	12,00 €	0,00 €
TRIPLE SURCLASSEMENT	12,00 €	0,00 €
MUTATIONS		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPT° ASS
MUTATION ARBITRE & ÉDUCATEUR	0,00 €	0,00 €
MUTATION VB NATIONALE À PARTIR DE M18	52,00 €	0,00 €
MUTATION VB RÉGIONALE À PARTIR DE M18	27,00 €	0,00 €
MUTATION BEACH À PARTIR DE M18	22,00 €	0,00 €
MUTATION PARA VOLLEY À PARTIR DE M18		0,00 €
MUTATION EXCEPTIONNELLE		0,00 €
LICENCES MULTIPLES (à ajouter au tarif de votre licence initiale)		
CATÉGORIES	TOTAL CDVB33	OPT° ASS
EXTENSION ENCADREMENT SI LICENCE COMPET/ OUTDOOR/COMPET'LIB/PARA VOLLEY/AUTRE ENCADREMENT	0,00 €	0,00 €

LES COMPTES-RENDUS

- TRÉSORERIE :**

Quasi tous les clubs sont à jour de leurs factures en cours.
Les derniers bordereaux seront facturés avant le 15 juillet 2024.

- SPORTIVE SENIOR :**

Cette nouvelle saison s'est déroulée du 8 octobre 2023 au 2 juin 2024.
En **MASCULIN**, la compétition s'est déroulée en deux phases, une première phase de brassage à l'issue de laquelle les équipes ont été réparties en 3 poules de niveau.

Résultats de la phase 1

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. TALENCE 3	33	12	11	1		8	3			1		34	6	5.667	969	744	1.302
2. AS. V.B. NORD BASSIN	31	12	10	2		5	5		1	1		33	11	3.000	1051	898	1.170
3. AGJA 2	30	12	10	2		7	3			1	1	31	9	3.444	947	760	1.246
4. MERIGNAC 4	28	12	10	2		5	3	2		2		32	13	2.462	1044	890	1.173
5. FLOIRAC 2	24	12	8	4		1	5	2	2		2	28	21	1.333	1056	990	1.067
6. TALENCE 4	20	11	7	4		3	3	1		3	1	24	17	1.412	937	875	1.071
7. BISCARROSSE 2	19	11	6	5		3	3		1	1	3	21	18	1.167	848	842	1.007
8. MERIGNAC Jeune	14	12	5	7		1	3	1		2	5	17	26	0.654	892	981	0.909
9. VOLLEY SUD BASSIN D'ARCACHON	9	12	4	8				4	1	3	4	17	32	0.531	989	1104	0.896
10. AGJA 3	8	12	2	10		1	1		2	5	3	15	31	0.484	899	1071	0.839
11. BRUGES 2	7	12	2	10		1	1		1	5	4	13	31	0.419	935	1012	0.924
12. ILLAC 5	5	12	1	11				1	3	3	5	12	35	0.343	831	1091	0.762
13. AS ST MEDARD EN JALLES	3	12	1	11				1	1	3	7	8	35	0.229	868	1008	0.861

Les équipes classées 1 à 4 sont placées dans la poule Accession régionale, les équipes 5 à 8 en départementale 1 et 9 à 13 en départementale 2.
Tous les points de la phase 1 sont conservés pour la phase 2.

Résultats de la phase 2

Départementale 2

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. VOLLEY SUD BASSIN D'ARCACHON	13	4	2	2			1	1	2			10	9	1.111	390	396	0.985
2. AGJA 3	12	4	3	1			1	2			1	9	8	1.125	369	373	0.989
3. BRUGES 2	11	4	3	1		1		2		1		10	7	1.429	378	355	1.065
4. ILLAC 5	7	4	1	3			1		2		1	7	10	0.700	380	381	0.997
5. AS ST MEDARD EN JALLES	4	4	1	3		1			1	2		7	9	0.778	351	363	0.967

Départementale 1

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. FLOIRAC 2	16	3	2	1		1	1				1	6	4	1.500	242	230	1.052
2. TALENCE 4	15	3	3			2	1					9	1	9.000	252	223	1.130
3. BISCARROSSE 2	8	3	1	2		1				2	3	6	6	0.500	210	209	1.005
4. MERIGNAC Jeune	0	3		3						2	1	2	9	0.222	232	274	0.847

Accession régionale

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. TALENCE 3	8	3	1	2		1				1	1	4	6	0.667	175	243	0.720
2. AGJA 2	7	3	2	1			1	1		1		7	6	1.167	294	299	0.983
3. AS. V.B. NORD BASSIN	7	3	1	2			1		1		1	5	7	0.714	270	270	1.000
4. MERIGNAC 4	6	3	2	1		1		1	1			8	5	1.600	288	215	1.340

L'équipe de Talence accèdera à la régionale la saison prochaine. En cas de besoin de repêchage, le club de Nord-Bassin sera proposé puis Mérignac.

En **FEMININE**, la compétition a accueilli 16 équipes cette année avec des inscriptions de dernières minutes en une poule unique avec des matchs simples.

Résultats de la phase

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. MERIGNAC 3	40	15	13	2		12	1		1	1		42	7	6.000	1179	810	1.456
2. BISCARROSSE	38	15	13	2		7	5	1		1	1	40	13	3.077	1253	948	1.322
3. ILLAC 4	38	15	13	2		5	6	2	1		1	41	16	2.563	1303	1090	1.195
4. BRUGES 2	36	15	13	2		7	2	4	1	1		42	16	2.625	1322	1084	1.220
5. LE HAILLAN 3	36	15	12	3		7	3	2	2	1		41	16	2.563	1314	955	1.376
6. JSA 3	29	15	10	5		6	2	2	1	2	2	34	21	1.619	1231	1065	1.156
7. UNION SALLES MIOS VOLLEY-BALL	28	15	9	6		5	4		1	3	2	32	22	1.455	1199	1107	1.083
8. JSA 4	20	15	6	9		3	3		2	3	4	25	30	0.833	1130	1239	0.912
9. TALENCE 3	19	15	6	9		2	3	1	2	3	4	25	32	0.781	1175	1244	0.945
10. AS. V.B. NORD BASSIN	18	15	6	8	1	3	1	2	3	3	3	27	32	0.844	1147	1220	0.940
11. AGJA 2	14	14	5	8	1	2	2	1	1	3	5	20	31	0.645	936	1116	0.839
12. FLOIRAC 2	11	15	4	11		2	1	1		3	8	15	36	0.417	978	1115	0.877
13. TALENCE 4	10	14	3	10	1	2	1		2	2	7	15	34	0.441	887	1069	0.830
14. MERIGNAC 4	9	15	3	12		1	1	1	1	4	7	15	39	0.385	1031	1258	0.820
15. ENT. SPORTIVE BLANQUEFORTAISE	5	14	2	12		1		1		4	8	10	38	0.263	895	1118	0.801
16. ASS SPORT AMBARESIENNE	-2	14		12	2					1	13	1	42	0.024	518	1060	0.489

Malgré 2 matchs qui ne se sont pas joués, le classement a pu être établi pour proposer des équipes à l'accession. Le club de Mérignac accèdera à la régionale l'année prochaine et en cas de repêchage Biscarrosse sera proposé.

Feuille de match électronique simplifiée (FDME). L'expérimentation de cette année a été positive. En féminine 27% de feuilles de match étaient des FDME contre 24% en masculin avec une nette augmentation en fin de saison. La saison prochaine, la FDME sera obligatoire.

Règlement particulier des épreuves. Afin de cadrer le championnat, le RPE a été introduit cette année pour la compétition. Il définit les principes qui régiront le championnat pour la saison en cours.

Règlement général des épreuves. Le comité ne dispose pas de règlement général des épreuves nous nous conformons à celui de la Ligue (RGER).

Réflexion pour la saison prochaine sur la possibilité d'une poule unique sur toute la saison pour les deux catégories

Date limite des engagements pour la saison prochaine le 15 septembre 2024

Première journée de championnat : 28-29 septembre 2024

- **SPORTIVE JEUNES :**

Compte-rendu non communiqué.

Il sera exposé lors de la réunion.

Palmarès des champions de Gironde, par catégorie, à partir des données du site fédéral (les éventuelles erreurs seront corrigées lors de la réunion):

- **M11F**
 - ✓ Le Haillan
 - ✓ Blanquefort
 - ✓ Ambarès
- **M11M**
 - ✓ Illac
 - ✓ Mérignac 1
 - ✓ Biscarrosse
- **M13F Excellence**
 - ✓ Mérignac
 - ✓ JSA 1
 - ✓ Talence
- **M13M Excellence**
 - ✓ Blanquefort
 - ✓ JSA 1
 - ✓ Talence 3
- **M13M Honneur**
 - ✓ St Médard en Jalles
 - ✓ JSA 2
 - ✓ Biscarrosse
- **M15F 4x4 Excellence**
 - ✓ Nord Bassin
 - ✓ La Réole
 - ✓ Floirac 1
- **M15F 6x6 Excellence**
 - ✓ Floirac
 - ✓ JSA 2
 - ✓ Talence 1
- **M15F 6x6 Honneur**
 - ✓ Ambarès 1
 - ✓ AGJA 1

- ✓ AGJA 2
- **M15M 6x6**
 - ✓ Floirac
 - ✓ Mérignac
 - ✓ Bruges
- **M18F 6x6 Excellence**
 - ✓ Mérignac
 - ✓ Bruges
 - ✓ Salles / Mios
- **M18 F Honneur 1**
 - ✓ AGJA 2
 - ✓ VSBA 1
 - ✓ Biscarrosse 1
- **M18F Honneur 2**
 - ✓ Floirac
 - ✓ Ambarès 1
 - ✓ Ambarès 2
- **M18M 6x6 Excellence**
 - ✓ AGJA 1
 - ✓ Nord Bassin
 - ✓ FLOIRAC 1
- **M18 M 6X6 Honneur**
 - ✓ Illac
 - ✓ Ambarès
 - ✓ AGJA 2

Résultats des clubs girondins aux finales Proxi zone sud

- **M11F / 7 équipes qualifiées**
 - ✓ JSA : 3^{ème}
 - ✓ Blanquefort : 5^{ème}
- **M11M / 7 équipes qualifiées**
 - ✓ ASI : 1^{er}

- ✓ Mérignac : 2^{ème}
- **M13F / 8 équipes qualifiées**
 - ✓ Mérignac : 2^{ème}
 - ✓ JSA : 4^{ème}
 - ✓ Talence 6^{ème}
 - ✓ Blanquefort : 7^{ème}
- **M13M /7 équipes qualifiées**
 - ✓ Blanquefort : 1^{er}
 - ✓ JSA : 2^{ème}
 - ✓ Talence : 4^{ème}
- **M15F 4x4 / 8 équipes qualifiées**
 - ✓ Le Haillan : 6^{ème}
 - ✓ Nord Bassin : 8^{ème}
- **M15F 6X6 /6 équipes qualifiées**
 - ✓ Floirac : 1^{ère}
 - ✓ JSA : 3^{ème}
 - ✓ Talence : 4^{ème}
- **M15M 4*4 / équipes qualifiées**
 - ✓ Pas d'équipe girondine
- **M15M 6X6 / 4 équipes qualifiées**
 - ✓ Floirac : 1^{er}
 - ✓ Mérignac : 2^{ème}
- **M18F 6x6 / 8 équipes qualifiées**
 - ✓ Bruges : 2^{ème}
 - ✓ Salles / Mios : 4^{ème}
 - ✓ Mérignac : 5^{ème}
 - ✓ Le Haillan : 8^{ème}
- **M18M 6x6 / 8 équipes qualifiées**
 - ✓ AGJA : 2^{ème}
 - ✓ Nord Bassin : 3^{ème}
 - ✓ JSA : 5^{ème}

✓ Floirac : 7^{ème}

• **COMPET'LIB :**

COMPET'LIB en quelques chiffres :

1303 licences (juin 2024), 888 Hommes, 415 femmes.

36 clubs ou sections, qui ont engagé 117 équipes sur les 5 plateaux proposés :

Challenge LOISIR mixte : 58 équipes (en 7 poules de niveau)

Challenge OPEN : 20 équipes en 2 poules

Coupe HEITZ : 10 équipes

Coupe AÏCOBERRY : 10 équipes

Coupe Départementale LOISIR MIXTE : 20 équipes

L'ensemble totalisant 669 matches dans la saison.

TRÈS BELLE SAISON !

Le calendrier a été globalement respecté, encore quelques feuilles de matches tardives, une ambiance générale très bonne avec quelques très belles 3^{ème} mi-temps

Nous avons pu constater d'une manière générale un très grand respect entre les équipes, mais aussi envers la commission Compet'lib.

CLASSEMENT SPORTIF :

OPEN A: 1) EYSINES 02, 2) AS ILLAC, 3) CHANTECLER 01

OPEN B: 1) DGAC, 2) FLOIRAC, 3) CHANTECLER 02

LOISIR poule A : 1^{er}) USM VB1- 2^{ém}) USM VB 2 – 3^{èm}) St SELVE

LOISIR Poule B: 1^o: PESSAC, 2^o: EYSINES 2 , 3^o: LIBOURNE 02

LOISIR Poule C: 1^o : AVIA 02, 2^o : BLANQUEFORT 01, 3^oPELLEGRUE 01

LOISIR Poule D :1^o : BLAYE, 2^o : COCARDE 02, 3^o : GRADIGNAN 02

LOISIR Poule E : en attente de résultats

LOISIR Poule F : en attente de résultats

LOISIR Poule G: en attente de résultats

COUPE DEPARTEMENTALE LOISIR : Vainqueur **EYSINES** / AMBARES

COUPE HEITZ : Vainqueur : **GRADIGNAN** / JSA

COUPE AÏCOBERRY : Vainqueur : **CHANTECLER** / AS ILLAC

TROPHÉE LOISIR : Pour la première année ce trophée est décerné à l'équipe désignée par les équipes adverses comme ayant le meilleur « esprit loisir », la meilleure convivialité.

Cette année plusieurs équipes ont été « nominées » pour cette récompense, entre autres : PESSAC, PLG, PELLEGRUE, FLOIRAC, mais le plus grand nombre s'est reporté sur BAZAS qui a donc obtenu le 1^{er} trophée loisir .

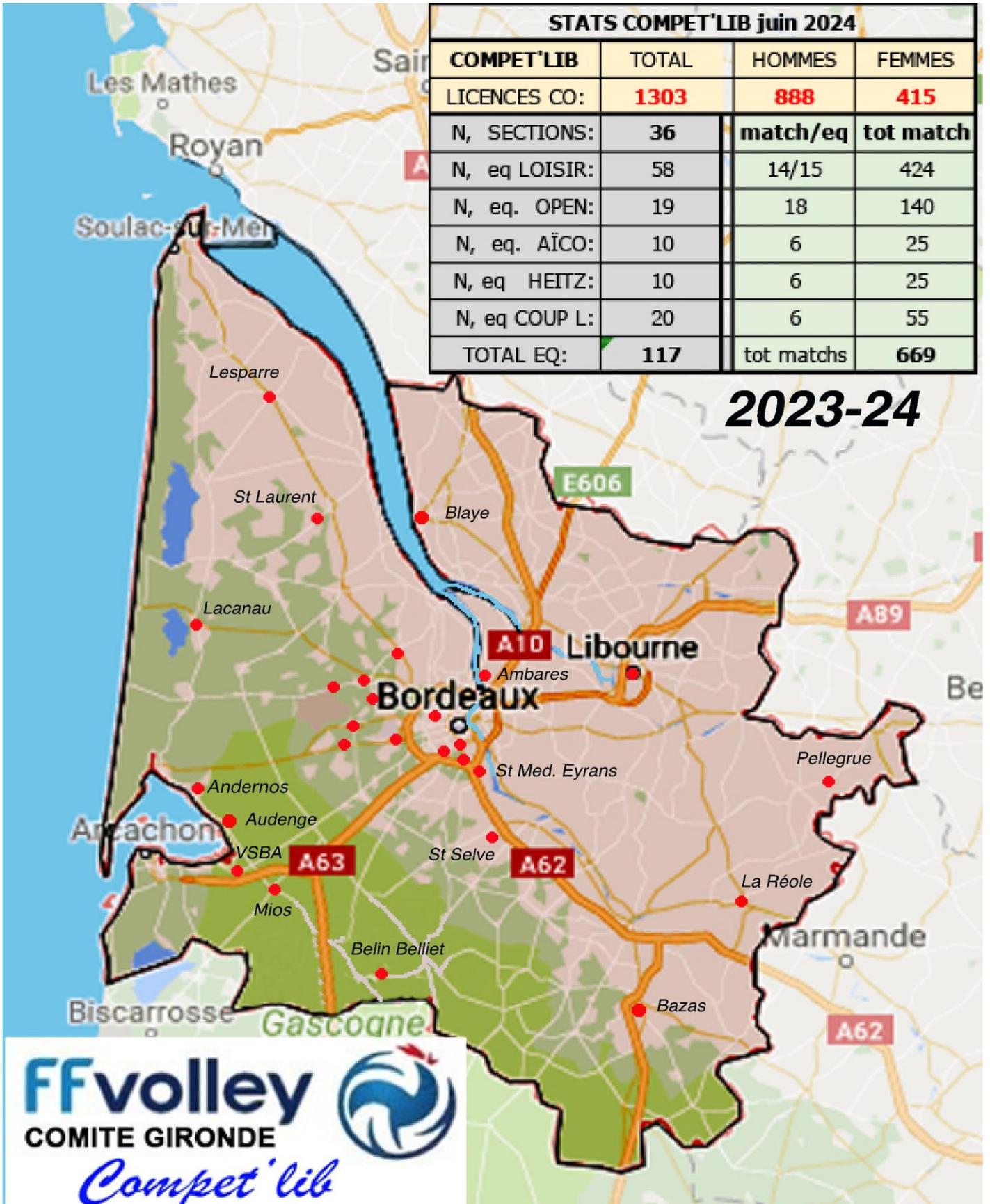
EYSINES et AS ILLAC, ont également été récompensés (avec retard) pour leur participation active aux finales des coupes départementales, aux réunions préparatoires de début de saison et aussi pour avoir à plusieurs reprises mis leur salle à disposition comme salle intermédiaire

Pour les équipes très éloignées. merci à ces clubs.

Merci aussi à la CRA pour l'arbitrage des finales de coupes.

STATS COMPET'LIB juin 2024			
COMPET'LIB	TOTAL	HOMMES	FEMMES
LICENCES CO:	1303	888	415
N, SECTIONS:	36	match/eq	tot match
N, eq LOISIR:	58	14/15	424
N, eq. OPEN:	19	18	140
N, eq. AICO:	10	6	25
N, eq HEITZ:	10	6	25
N, eq COUP L:	20	6	55
TOTAL EQ:	117	tot matchs	669

2023-24



• **COMMISSION TECHNIQUE**

Les M11 :

Les stages des sélections M11 ont été programmés sur chaque premières semaines vacances scolaires sur 3 jours.

Les stages se font en mixité pas de distinctions entre les M11 F et M11 G. Trois équipes ont été constituées pour le tournoi de Hyères, 1 effectif féminin et 2 effectifs Masculins.

Les résultats dans cette catégorie sont encourageants puisque nous atteignons la 5ème place en garçons et la 8 -ème place / 40 équipes dans chaque genre au tournoi international de Hyères M11.

Nous remercions grandement les clubs pour l'accueil de ces jeunes pousses, par la mise à disposition de leurs installations, notamment les clubs de Blanquefort, le Haillan et Mairie de Bordeaux.

Enfin, une mention spéciale à nos entraîneurs qui donnent de leurs temps sur leurs vacances et leurs weekends pour accompagner, encadrer et entraîner ces jeunes volleyeuses et volleyeurs

Bravo et merci à vous.

Staff technique : Stéphanie Duhaut Michaud / Cassandra Clavereau / Mael Coulet
Sans oublier l'excellente implication de notre service civique Gélin.

Planification prévisionnelle 2024/2025

1/ stage de perfectionnement :

2/ stage sélection Noel :

3/ stage de février

4/ stage avril :



DATES ÉNONCÉES LORS DE L'AG

Les M12 Filles.

L'ensemble des stages se sont déroulés au SUAPS de Talence et Club de Talence. La difficulté dans cette catégorie est que nous sommes à cheval sur deux catégories d'âges M11 et M 13 en club qui évoluent dans des formes de jeux totalement différentes.

Les effectifs sont souvent constitués de joueuses de deuxième année M11 évoluant en M13 et de M13 F 1ère année. Il devient primordial de commencer le jeu en 3x3 et 4x4 avec des M11 en sélections.

La sélections Gironde M12 F ne s'est pas qualifiée aux mini volleyades cette saison sportive.

Le groupe était constitué de joueuses ayant peu de vécu dans les compétitions à enjeux même si trois d'entre elles ont participé à Hyères la saison dernière.

Nous déplorons, le manque d'implication des joueuses à potentiels (trop d'absentéisme ou stage non effectués dans leur intégralité).

Mais aussi les défections des joueuses du Haillan lors des interzones qui se déroulaient pourtant à domicile, suite à leur qualification aux finales CPF M13 F.

La programmation des dates des interzones étant trop proches des finales CPF M13 de ce fait les joueuses ont préférées privilégier la coupe de France.

Au-delà de la problématique des superpositions des compétitions, le souci majeur étant la pauvreté du vivier de joueuses.

La saison prochaine, nous commençons un nouveau cycle avec une ossature de base constituée des jeunes joueuses ayant participées au tournoi de Hyères cette année.

Staff technique : Mireille Clavier et Corinne Cardassay

Recherche d'entraîneurs supplémentaires.

Les M13 garçons :

Mini Volleyades :

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de Yohan Chabbert :

Le résultat obtenu est en-deçà des attentes avec une 21^{-ème} place. Les autres équipes de la poule de départ étaient d'un niveau trop élevé. Le Nord termine 3^{-ème} avec les récents champions de France. La Meurthe-et-Moselle était le match couperet. Nous n'avons pas assez lutté pour des raisons abordées dans le point suivant. Dans la seconde poule, nous avons contre-performé aussi contre les Charente-Maritime, équipe au même profil que nous, avec peu de dimension physique. Match serré mais perdu. Le Rhône était supérieur. La Saône et la Loire très en dessous.

Nous avons donc joué les places 21 à 24 et remporté ces deux oppositions sans difficulté.

Le résultat est donc décevant mais au regard de l'adversité logique. Nous avons perdu contre des équipes plus fortes, même si parfois l'écart est plus important que ce qui était attendu (Meurthe et Moselle et Rhône). Le Rhône finit 17^{ème} et est bien supérieur à nous. La Charente maritime finit 20 juste devant nous en ayant perdu assez nettement contre les équipes finissant à la 18^{-ème} et 19^{-ème} place. Nous avons battu largement les 3 équipes derrière nous.

Staff technique : Yohan Chabbert / Stéphanie Duhot Michaud / Loan Fargier

Planification prévisionnelle 2024/2025 M12 F et M13 G

1/ stage d'Octobre :

2/ stage sélection Noël :

3/ stage de février :

4/ stage avril :



DATES ÉNONCÉES LORS DE L'AG

• COMMISSION DEVELOPPEMENT /AFFINITAIRE :

Opération Smashy :

Interventions en milieu scolaire au sein d'établissement placé en zone d'éducation prioritaire plus ;

Écoles Condorcet et Paul Fort de Lormont

Cycles de 6 à 8 séances sur la période 1 et période 3 de la programmation scolaire.

L'ensemble des classes de ces 2 écoles ont bénéficiés de ce dispositif.

Cela représente 630 h d'interventions sur l'année scolaire.

Environ 250 licences évènementielles.

Beach volley et pratiques outdoor

Initiation et promotion activité outdoor et indoor

Événementiel Cap 33 événement :

Malheureusement, le dispositif mis en place dès le mois d'avril 2024 a été annulé par le département en raison des coupes financières de ce dernier.

Le traditionnel dispositif CAP33 événement tire momentanément le rideau.

Il aura eu le mérite au cours de ces dix dernières années de promouvoir notre activité et lui permettre de se développer, le grand Chelem Gironde en été le fer de lance.

Il y a moins de 10 ans la Gironde déplorait l'existence d'aucun club de beach sur son territoire.

Aujourd'hui, nous comptons la présence de trois clubs de beach dédiés uniquement à cette pratique.

Le dispositif cap 33 aura largement doré le blason du beach volley et contribué à sa promotion en Gironde .

Toutefois le traditionnel site de Montalivet organisera une série 3 sur la période estivale entre le 15 juillet et le 15 août 2024.

Logistique tournois pratiqués en extérieur :

Prêt de l'ensemble de nos kits aux clubs organisateurs de tournois en outdoor.

Nous déplorons un manque de vigilance quant à la restitution du matériel.

Nous constatons des inversions de matériels dans la reconstitution des kits.

En effet, Les clubs font souvent appel à plusieurs entités concernant l'emprunt des filets.

Nous vous prions de bien vouloir vérifier si le matériel rendu est bien le matériel emprunté à l'entité correspondante.

UNSS :

Raid des collégiens : animation beach volley à destination des 1500 collégiens qui ont participé à cet événementiel sportif en partenariat avec le département.

L'évènement s'est déroulé sur la journée du mardi 18 Juin au domaine départemental de la base de loisirs d'Hostens.

Suivi et formation des arbitres UNSS sur les journées districts.

JOP :

Depuis 3 ans maintenant en partenariat avec le CDOS, le comité participe et intervient à la mise en place et l'animation de cette journée dédiée à la promotion et découverte des sports olympiques.

CREPS de Talence : journée du 21 juin 2024 de 10h00 à 16h : visite de 42 écoles primaires et 1 collège sur le stand du Beach volley.

Suivi label handicap :

En partenariat à le CDOS et Département, cette année rien de particulier à signaler. L'ensemble des structures ayant demandées une labellisation ont eu un avis favorable.

3 réunions de suivi des clubs ont été programmées est dispensées : RAS.

Formation cadres :

M2 DRE 2 : accueil en école de volley

13 participants ont pu bénéficier de cette formation constituée de 3 soirées de cours théoriques et de 3 journées de stages en situation pédagogique au sein des sélections Gironde.

Les cours sont dispensés par Corinne Cardassay.

Cette année dans le cadre de la validation du module Formateur de Formateur du M11 et M12F /M13 G.

Au regard des besoins des participants certains thèmes théoriques se feront en présentiels et mixés à de la mise place de séance pratique sur la saison prochaine.

Une convention avec l'association sportive de l'université de Bordeaux devrait voir le jour pour proposer des lundis de formation technique qui

serviront de mise en pratique pédagogique dans le cadre de la formation du M2 DRE2.

La plupart de nos participants ont un trop petit vécu volleyballistique pour pouvoir endosser le rôle d'entraîneur de jeune.

- **ARBITRAGE :**

Compte-rendu non communiqué.
Il sera exposé lors de la réunion.

- **DISCIPLINE :**

Le CDVB33 déplore 2 dénonciations de comportement inappropriés de 2 encadrants – 1 encadrant senior et 1 encadrant jeune.

Cas N°1 : emportement verbal envers un arbitre

Cas n°2 : emportement verbal envers son équipe, l'équipe adverse et les jeunes arbitres. Dénonciation par courrier signé des parents de l'équipe adverse.

Ce comportement est contradictoire avec l'attestation d'honorabilité obligatoire et signée par les entraîneurs.

À partir de la saison prochaine, toute dénonciation de débordement de comportement d'un joueur, d'une joueuse ou d'encadrant, lors d'un match, il y a aura une procédure telle que mentionnée dans le règlement général disciplinaire de la FFVB. Un document d'information sera préparé et diffusé à tous les clubs en septembre 2024.

La commission « discipline » demande le soutien des présidents et présidentes des clubs pour sensibiliser à la vigilance de toute forme de violence et veiller à la bonne tenue de ses encadrants et licenciés / licenciées.

- **DIVERS :**

Administratif :

Pour rappel, Olivia, l'agente administrative du CDVB33 tient une **permanence téléphonique de 18h à 20h, le mardi, jeudi et vendredi.**

Ce service est **réservé aux dirigeants de club qui ne peuvent la contacter aux horaires de bureau à cause de leur contraintes professionnelles.**

Congés d'été :

- Corinne CARDASSAY, Agente de Développement : du 05/07/2024 au 20/08/2024 inclus
- Olivia BOTTE, Agente Administrative : du 19/07/2024 au 16/08/2024 inclus
- Méline MARSEAULT, alternante en communication : du 19/07/2024 au 16/08/2024 inclus

Recrutement :

Le CDVB33 recrute un service civique pour la période du 01/09/2024 au 04/07/2025 inclus.

Les candidatures doivent être envoyées à

contact@volley-gironde.fr et cococardassay@gmail.com en copie.

FFvolley
Comité Gironde



Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston
33000 BORDEAUX
T. +33 (0)5 56 52 83 12

www.volley-gironde.fr

contact@volley-gironde.fr